

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Louis-Riel
15 octobre 2025 à 18 h 30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Louis-Riel tenue le 15 octobre à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école Louis-Riel, 5850, avenue de Carignan à Montréal.

PRÉSENTS :

Marilaine Bolduc-Jacob, parent	Laurane Lapierre, enseignante
Thuy Phuong La, parent	Leïla Moknine, enseignante
Dominique Chandonnet, parent	Alain Vandelac, enseignant
Isabelle Fumas, parent	Marie-France De Montigny, enseignante
Yamina Kolli, parent	Hugo Rivest, enseignant
Nadia Rouhi Amine, parent	François Bouchard, enseignant
Raja Arrouch, parent	Moumin Billeh Djegham, élève
	Arij Medjekane, élève

Formant quorum sous la responsabilité de la direction, Mullie Régis, et ce, dans l'attente de l'élection de la présidence.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Mullie Régis – Direction

Thierry Giroux – Direction adjointe

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

Ariany Garcia – substitut

Imene Namaoui – substitut

Tuan Long Vu – substitut

Fabienne Hitillambeau – substitut

MEMBRES ABSENTS :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice déclare la séance ouverte. Il est 18 h 34.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Fumas

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-15/10/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (4 juin 2025) (5 minutes)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Présentation des membres et substituts (10 minutes)
5. Nomination d'un membre parent (2 minutes)
6. Élection de la présidente ou du président (5 minutes)
7. Élection de la vice-présidente ou du vice-président (5 minutes)
8. Élection d'un ou d'une secrétaire (2 minutes)
9. Nomination des membres de la communauté (2 minutes)
10. Parole au public (15 minutes)
11. Formulaire déclaration d'intérêts (Information) (2 minutes)
12. Formation obligatoire du ministère (Information) (2 minutes)
13. Calendrier des rencontres (Adoption) (5 minutes)
14. Régie interne (Adoption) (15 minutes)
15. Rapport annuel du CÉ 2024-2025 (Adoption) (5 minutes)
16. Consultation des élèves (information) (5 minutes)
17. Sorties éducatives (approbation) (10 minutes)
 - 17.1. Démarche pour approbation hors-CÉ
 - 17.2. Tableau des sorties éducatives
18. Suivi sur le budget (5 minutes)
 - 18.1. Budget de fonctionnement du CÉ (adoption)
 - 18.2. Budget de formation du CÉ (adoption)
19. Code vestimentaire : Raphaël U (consultation) (10 minutes)
20. Points d'information/rapports (30 minutes)
 - 20.1. Présidence
 - 20.2. Direction
 - 20.3. Déléguée au comité de parents
 - 20.4. Communauté
 - 20.5. Élèves
 - 20.6. Représentants des parents
 - 20.7. Représentants du personnel de l'école
 - 20.8. OPP
21. Levée de la séance (1 minute)


Initiales de la présidence


Initiales de la direction

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2025

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Fumas

QUE le procès-verbal de la séance du 4 juin 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-15/10/2025)

3.1 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

4. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Tour de table afin de permettre à tous les membres et substituts de se présenter.

5. NOMINATION D'UN MEMBRE PARENT

La directrice explique qu'une candidature a été rejetée et que, conformément à l'article 55 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les parents doivent désigner un nouveau membre. La directrice demande si un parent substitut souhaite combler le poste vacant.

Mme Fabienne Hitillambeau se propose.

Elle est désignée membre à l'unanimité par les parents membres.

6. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT

La directrice explique les rôles et fonctions de la présidence.

Dominique Chandonnet propose Marilaine Bolduc-Jacob pour assumer la fonction pour l'année scolaire 2025-2026.

Elle est élue à l'unanimité par les parents membres.

7. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE OU DU VICE-PRÉSIDENT

La directrice explique les rôles et fonctions de la vice-présidence.

Marilaine Bolduc-Jacob propose Dominique Chandonnet pour assumer la fonction pour l'année scolaire 2025-2026.

Elle est élue à l'unanimité par les parents membres.

8. ÉLECTION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

La directrice explique les rôles et fonctions du ou de la secrétaire.

Thierry Giroux, directeur adjoint de l'école, se propose pour assumer la fonction de secrétaire pour l'année 2025-2026.

Il est élu à l'unanimité par les membres.


Initiales de la présidence


Initiales de la direction

9. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Le conseil a reçu 3 candidatures pour les 2 postes de membres de la communauté :

- Antoine Beaudoin Gentes de l'organisme Projet Harmonie;
- Emmanuelle Christophe de l'organisme Je Passe Partout;
- Miho Matsunuma de la table de concertation Mercier-Ouest Quartier en Santé

Antoine Beaudoin Gentes et Emmanuelle Christophe sont élus à la majorité.

10. PAROLE AU PUBLIC

Aucune prise de parole.

11. FORMULAIRE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS (INFORMATION)

Afin de respecter l'article 70 de la LIP, il est demandé à tous les membres et substituts de compléter le formulaire de déclaration d'intérêts et de le remettre à la direction de l'école d'ici le vendredi 17 octobre.

12. FORMATION OBLIGATOIRE DU MINISTÈRE (INFORMATION)

La présidente rappelle l'obligation légale de suivre la formation du ministère de l'Éducation pour tous les nouveaux membres d'un CÉ. La direction est mandatée pour acheminer le lien de la formation. Les membres et substituts doivent informer la présidente quand la formation est suivie puisqu'une reddition de comptes sera demandée par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) quant à cette obligation légale.

13. CALENDRIER DES RENCONTRES (ADOPTION)

CONSIDÉRANT la proposition envoyée à tous les membres pour le choix des dates des rencontres 2025-2026

IL EST PROPOSÉ par Fabienne Hitillambeau

QUE les prochaines séances aient lieu à la bibliothèque de l'école Louis-Riel les mercredis 19 novembre, 10 décembre, 21 janvier, 18 février, 8 avril, 6 mai et 3 juin, de 18 h 30 à 21 h.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-15/10/2025)

14. RÉGIE INTERNE (ADOPTION)

CONSIDÉRANT que les membres ont eu le délai nécessaire pour prendre connaissance de la régie interne

IL EST PROPOSÉ par Fabienne Hitillambeau


Initiales de la présidence


Initiales de la direction

QUE le document intitulé *Régie interne 2025-2026* soit les règles de fonctionnement pour l'année 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-15/10/2025)

15. RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2024-2025 (ADOPTION)

CONSIDÉRANT que les membres du CÉ avaient déjà eu connaissance par courriel du rapport annuel du CÉ 2024-2025, mais que ce dernier a été produit après la dernière séance de l'année scolaire 2024-2025

IL EST PROPOSÉ par Dominique Chandonnet

QUE le rapport annuel comme présenté aux membres du CÉ 2024-2025 et à l'assemblée générale annuelle des parents le 18 septembre 2025 soit adopté

QUE le rapport annuel soit déposé sur le site internet de l'école Louis-Riel.

Adoptée à l'unanimité (05-CE-15/10/2025)

16. CONSULTATION DES ÉLÈVES (INFORMATION)

Les membres du conseil souhaitent consulter les élèves plus tôt dans l'année afin d'assurer un suivi.

17. SORTIES ÉDUCATIVES (ADOPTION)

17.1 Démarche pour approbation hors-CÉ

CONSIDÉRANT que le CÉ approuve la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école selon l'article 87 de la LIP

CONSIDÉRANT la complexité organisationnelle derrière l'application de cet article (réservation difficile, délai entre les dates des séances du conseil et la date de l'activité proposée)

IL EST PROPOSÉ par Alain Vandelac

QU'à la demande de la directrice de l'école, le CÉ lui accorde la possibilité d'approuver des activités et sorties éducatives sans attendre la prochaine séance, afin d'offrir plus de souplesse aux enseignant(e)s. La direction s'engage à déposer la liste des activités et sorties éducatives de l'école à chaque CÉ. Si la direction n'est pas à l'aise avec le bien-fondé pédagogique d'une activité ou sortie éducative ou si elle compte refuser l'une d'elles, elle la soumettra en amont aux membres du CÉ. Les activités et sorties éducatives seront également présentées en comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) avant d'avoir lieu dans l'école.

Cette proposition sera valide jusqu'à la prochaine séance, le 19 novembre, alors qu'elle sera révisée.

Adoptée à l'unanimité (06-CE-15/10/2025)


Initiales de la présidence


Initiales de la direction

17.2 Tableau des sorties éducatives

CONSIDÉRANT la présentation de toutes les activités ou sorties éducatives devant faire l'objet d'une approbation au CÉ

CONSIDÉRANT la modalité de la présentation proposée par la directrice pour ces activités ou sorties

IL EST PROPOSÉ par Nadia Rouhi Amine

QUE le tableau des activités et sorties éducatives soit adopté comme présenté avec le retrait de la sortie au Musée Redpath et de la modification de la date du musée Huron-Wendate au 30 octobre

Adoptée à l'unanimité (07-CE-15/10/2025)

18. SUIVI SUR LE BUDGET (ADOPTION)

18.1 Budget de fonctionnement du CÉ

La présidente informe les membres du budget de fonctionnement du CÉ, soit une somme de 400 \$. Elle cite des exemples pour l'utilisation de ce budget et invite les membres à faire des propositions.

IL EST PROPOSÉ par Yamina Kolli

QUE le budget de fonctionnement du CÉ soit confirmé à 400 \$.

Adoptée à l'unanimité (08-CE-15/10/2025)

18.2 Budget de formation du CÉ

La présidente informe les membres du budget de formation du CÉ, soit une somme de 400 \$. Elle cite des exemples pour l'utilisation de ce budget et invite les membres à faire des propositions.

IL EST PROPOSÉ par Yamina Kolli

QUE le budget de formation du CÉ soit confirmé à 400 \$.

Adoptée à l'unanimité (09-CE-15/10/2025)

19. CODE VESTIMENTAIRE : RAPHAËL U (CONSULTATION)

La direction rappelle que le contrat pour les uniformes scolaires avec Raphaël U arrive à échéance le 15 novembre et qu'une décision quant au renouvellement, complet ou partiel, doit être rendue. Les membres du CÉ souhaitent qu'une consultation des élèves soit effectuée.


Initiales de la présidence


Initiales de la direction

20. POINT D'INFORMATION / RAPPORTS

20.1 Présidente

La présidente remercie les membres de leur implication.

20.2 Direction

La directrice présente les grandes lignes de la rentrée scolaire.

20.3 Déléguée au comité de parents

Les déléguées 2024-2025 et 2025-2026 au comité de parents prennent la parole.

20.4 Communauté

Il n'y a pas de membre de la communauté.

20.5 Élèves

Le président du conseil des élèves a tenu deux rencontres depuis le début de l'année. Plusieurs activités ont été proposées par les élèves. Le 31 octobre sera une journée costumée ou sans uniforme, sans frais pour les élèves.

20.6 Représentants des parents

Les parents ont des questions en lien avec la fréquentation des activités parascolaires, les élèves extraterritoriaux et l'interdiction du cellulaire.

20.7 Représentants du personnel de l'école

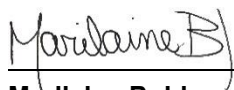
Un membre du personnel enseignant explique que le département d'arts est très vivant et que plusieurs activités sont mises en place pour les élèves.

20.8 OPP

L'OPP a eu une première rencontre la semaine dernière. Un représentant et une représentante font un compte-rendu de leurs diverses activités.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 13.



Marilaine Bolduc-Jacob
Présidence



Mullie Régis
Directrice – École Louis-Riel


Initiales de la présidence
Initiales de la direction